



**BOIS ENERGIE** 2017 Parc Expo  
Limoges  
Toute la filière du chauffage au bois 30 mars-02 avril  
le Pôle Industrie et Collectivités 30-31 mars

**ECO-BOIS**  
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET LE  
PROCESSEUR DE BOIS EN MOUSSE

## Retours d'expérience SSD Bois (Ecobois)

Salon Bois énergie  
31 mars 2017

1

### Retours d'expérience SSD Bois (Ecobois)

- Contexte
- Offre Eco-Bois
- Référentiel de certification
- Point d'étapes
- Zoom sur quelques difficultés
- Retours d'expériences de mise en oeuvre
  - Thierry Genoud, Directeur adjoint Sovén
  - David Cosme, Alliance Forêt Bois

2

## Contexte

- Valorisation du Bois d'Emballages en Bois en France

- **800 000 tonnes** de broyat de bois d'emballages triés et calibrés /an
- Valorisation **avant obligation SSD** dans l'industrie du panneau (20%) ou en chaufferies bois (80%).
- Pour les chaufferies bois, Broyats Emballages en bois = 15 à 20 % appro en moyenne (jusqu'à 50%)
- Bénéfices du Broyats d'Emballages en Bois pour les chaufferies Bois 2910-A
  - Coût / **Compétitivité**
  - **Sécurité** d'approvisionnement / Valorisation en **circuit court**
  - **Maîtrise de l'humidité** moyenne du combustible

3



## Contexte

- En 2013, évolution de la réglementation ICPE
- Entre février 2013 et 2014, travail en Consortium de l'ensemble des parties prenantes : FEDENE, FEDEREC, SER-FBE, AMORCE, le CIBE, la FNB et AMORCE
  - Travail avec bureau d'études Inddigo et le cabinet d'avocats Enckell
  - Dépôt en septembre 2013 du Dossier de Demande de Sortie de Statut de Déchets des Broyas d'emballages en Bois
  - Phase d'instruction avec le Ministère de l'environnement
  - **Arrêté du 29-07-14 définissant les critères SS des broyats des emballages en bois pour les**

4



## Emballages Concernés par la SSD :

### ➤ Codes Déchets:

- 15.01.03: Emballages en bois
- 20.01.38: Déchets de bois issus des fractions de déchets municipaux collectés séparément
- 19.12.07: Déchets de bois provenant du traitement mécanique des déchets », issus de la transformation mécanique de déchets provenant des deux codes précédents



Nota : Les bois de démolition ne sont pas acceptés dans la démarche car ils peuvent être pollués (bois traités, plâtre,...)

5



## Impacts SSD pour l'organisation des installations de recyclage de bois

- Système de **management de la Qualité**, Contrôles, audits.
- **Zone de déchargement** des intrants distincte de la zone de stockage de la plateforme de valorisation.
- **Tri, Traitement, Contrôles, Analyses de conformité**
  - Premier contrôle visuel des intrants pour bien les orienter.
  - Tri manuel ou mécanisé des bois en mélange pour extraction des bois éligibles SSD.
  - Tri manuel ou mécanisé des bois issus de collecte sélective pour extraction des bois non éligibles SSD.
  - Opérations de traitement (broyage, deferraillage,...)
  - Inspection visuelle avant expédition.
  - **Analyses chimiques** de conformité (fréquence définie dans l'AM du 29/07/14)
- **Délivrance d'une attestation de conformité** attestant la qualité du produit livré à l'exutoire avant le départ du l

6





## Contexte et rappel de l'offre Ecobois

Ce dispositif offre l'accès à :

- **un cahier des charges unique** et **des tarifs négociés** pour les analyses d'échantillons de bois.
- un **forum de discussion** pour assurer le partage de l'information et traiter les cas particuliers,
- des **formations** sur demande assurées sur site pour le personnel d'exécution et en région pour l'encadrement des sociétés opératrices.
- ECO-BOIS a également contribué depuis plus d'un an à la **promotion** du dispositif SSD à travers des interventions lors d'évènements, l'organisation de journées techniques, des communications sur de nombreux médias.

9

## Pt d'étapes après 2 ans de mise en œuvre

Le déploiement de ce dispositif d'accompagnement au cours de l'année 2015, et 2016 se solde à ce jour par :

- 5 organismes certificateurs conventionnés pour proposer des audits selon le référentiel ECO-BOIS, **plus de 75 sites ont obtenu la certification**,
- **Une cinquantaine de kits d'outils** transmis aux adhérents des fédérations membres d'ECO-BOIS,
- **Près de 200 analyses chimiques réalisées via ECO-BOIS**, avec l'un des 4 laboratoires conventionnés sur le territoire,
- **Plus d'une soixantaine d'opérateurs inscrits au forum** de discussion et une quarantaine de sujets et questions traités,
- **Près d'une cinquantaine de référents qualité formés** sur tout le territoire en 2015/2016.

10

## Retour sur la SSD Bois et certification

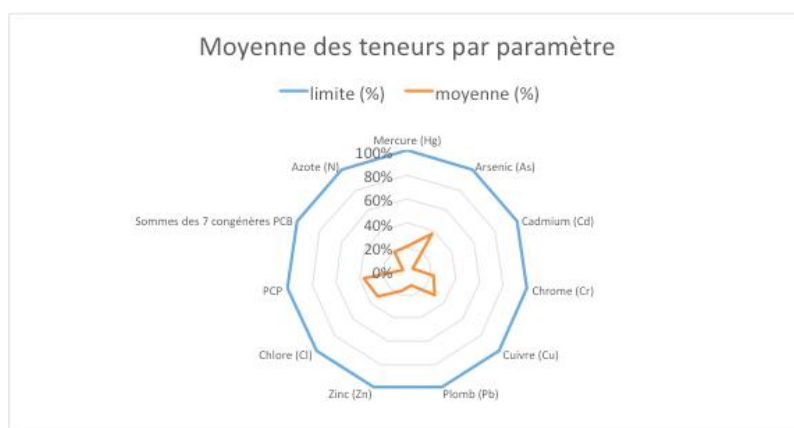
Les exigences SSD sont en adéquation avec ce qui est pratiqué sur le terrain

- Amélioration des process, du suivi administratif et du suivi qualité
- La première analyse permet de vérifier la conformité des lots et d'ajuster les procédures et contrôles en cas de problème
  
- Il est nécessaire d'allouer des ressources financières et humaine à la démarche
  - Il faut un engagement fort de la direction
  - Retour favorable sur le kit outil pour aider dans la mise en œuvre de la certification et des exigences SSD Bois
  - Préférable de se faire accompagner, notamment si l'entreprise ne dispose pas des compétences en interne
  - Importance de la formation du personnel

11

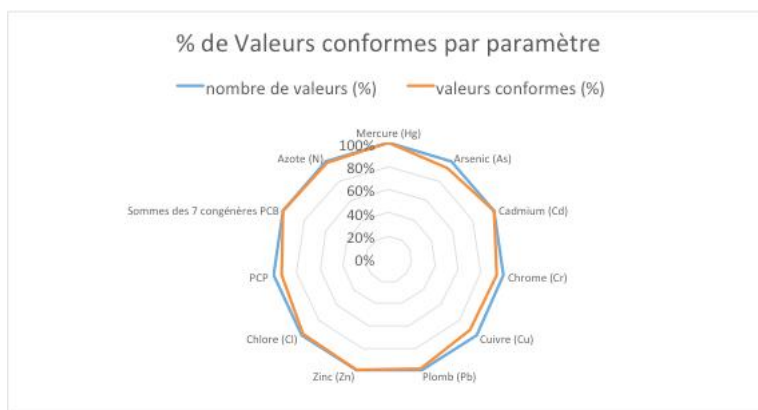
Efficacité de l'appui Eco Bois et de la mutualisation en appui des professionnels, notamment sur la gestion qualité

## Efficacité du dispositifs Des résultats satisfaisants



12

## Efficacité du dispositifs Des résultats satisfaisants



13

## Quelques questions FAQ

- **Notion de lots / campagne de broyage**
  - L'exploitant doit définir ce qu'il entend par « lot sortant ».
  - Préconisation Eco-Bois : lot = camion.
- **Que faire en cas de mauvais résultat d'analyse**
  - Lot réorienté vers autres filières de valorisation
  - Recherche de la cause et plan d'action correctif
  - Besoin d'une nouvelle analyse positive avant de reprendre les livraisons.
- **Sous-traitance**
  - Cf. référentiel Eco-Bois : Sous-traitant certifié ou appliquant le SGO de l'exploitant (qui doit le contrôler)

14

## Difficultés opérationnelles rencontrées

- **Normes référentes pour analyses chimiques.**
  - Les normes identifiées dans l'arrêté du 29/07/2014 ont évoluées et parfois été supprimées et remplacées.
  - Besoin de l'expertise des laboratoires concernant les modes opératoires et méthodes d'analyses les plus adaptés à la matrice et au paramètre analysé.
  
- **Besoin de clarification sur l'application SSD nationale hors des frontières.**